



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET CANTONALES



édito

Armentiéroides et Armentiéroides,
Chers Administrés,

Seuls les enfants ont hâte de vieillir. 2020 fera mentir cet adage. Nous attendons tous l'année 2021 avec impatience, l'année où le vaccin nous désenchaînera de ce carcan et nous permettra de revivre enfin. Ce mois de janvier, d'habitude si festif, le mois des embrassades, sera malheureusement lui aussi bâillonné au propre comme au figuré mais il porte tout notre espoir. Grâce au vaccin, nous pouvons espérer retrouver, peut-être aux beaux jours, toutes nos libertés.

De ces libertés, nous aurons besoin si nous voulons pouvoir mener à bien le programme que nous vous avons proposé. Nombreux sont les points de ce programme qui ne peuvent être déclinés que grâce à la concertation : Conseil municipal des jeunes, ateliers citoyens ... , cette participation ne pourra exister que lorsque la hantise d'être contaminé ou de contaminer ne sera plus. Nous devons pour cela faire confiance à nos scientifiques et en notre corps médical qui œuvrent dans des conditions extrêmement difficiles et inédites et, même s'ils ne sont pas infaillibles, ils sont les seuls à avoir le pouvoir de nous sortir de cette impasse.

Des réalisations ont pu cependant voir le jour depuis le dernier Élan. L'aménagement paysager de la Mairie est terminé et la qualité de ce programme ne laisse pas les Armentiéroides indifférents. Ces travaux ont permis la création de neuf places de parking, emplacements qui faisaient cruellement défaut dans le cœur du bourg. Pour ce faire, il a fallu déplacer l'abribus qui se trouve maintenant adossé à un mur de très belle facture. L'harmonie de ces ensembles, tant des couleurs que des matériaux utilisés donne à notre village un charme certain. Nous espérons que la campagne menée auprès des propriétaires de chiens porte ses fruits et que les deux canisettes placées aux abords des écoles contribuent à la propreté de nos trottoirs.

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête « A vos plumes citoyens ». De celle-ci, découleront les décisions que nous prendrons. Dès le 11 janvier notre éclairage public sera coupé de 23 h. à 5 h. et nous interviendrons sur la vitesse aussitôt que le Département nous aura communiqué son avis.

J'ai la conviction que l'année 2021 apportera les solutions aux problèmes apparus en 2020.

Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que tous vos êtres chers. Au nom des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, je vous souhaite une bonne année 2021.

Le Maire, Vincent CARRÉ

SOMMAIRE

Vie Municipale



Vie Associative



Infos Pratiques



La Mairie vous informe

Votre Mairie

☎ 01 64 35 51 99

💻 mairie.arentieresenbrie@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)

De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

Le Mercredi De 9 h à 12 h

Le Samedi Sur rendez-vous avec le M. le Maire ou un adjoint

Site internet de la Mairie :

<http://www.arentieres-en-brie.fr>

Démarches Administratives

Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

- La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- Le passeport électronique, validité de 10 ans.

Numéros Utiles

SAMU	15
Police- Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Taxi (Armentières)	06 74 71 21 09
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

Assistantes maternelles

BELLET Sandrine, 8 rue du Pressoir

☎ 09 52 77 19 90 – 06 99 76 25 06

BOUCHERAT Céline, 16 f rue des Cerisiers

☎ 06 64 41 76 42

D'HIVER Céline 31 bis rue des vignettes

☎ 06 06 75 07 66

ISDIKEN Souhila, 25 rue d'Isles

☎ 06 52 16 87 55

LEMAITRE Christelle 4 rue des Cerisiers

☎ 06 47 35 63 24

LESEUR Capucine, 8 allée Gaston Dardenne

☎ 01 60 01 85 88 – 07 77 70 68 07

POYER Cindy, 8 rue des Vignettes

☎ 06 66 88 44 39

SCHVARCZ Myriam 20 domaine du Vignois

☎ 01 60 32 96 71 – 07 89 24 24 49

État-Civil

Naissances

WARNIA DE ZARECKI Elisha	le 3 juillet
COHEN Noa	le 24 juillet
YABRA Michaël	le 7 août
MEDARD Tessa	le 22 août
SAR ISRAEL Eliyahou	le 24 août
FAUCHART Maylone	le 25 septembre
ICKOVITCH Shalom	le 10 octobre
DORKELD Greyson	le 13 octobre

Mariages

ADNIN Jérôme et MECREANT Céline	le 25 juillet
SCHVARCZ Naphtali et COHEN Noémie	le 4 août

Décès

Madame RICHARD Marie-José	le 4 juillet
Madame GRAIN épouse CORDEY Gisèle	le 14 juillet
Monsieur GOUJON Jean -Pierre	le 1er août
Madame EZRA Laetitia	le 19 octobre

Divagation des animaux

Les animaux errants, dangereux ou blessés qui divaguent sur la voie publique ou les animaux morts sont à signaler à **la mairie qui a signé une convention avec la société SACPA en charge du ramassage.**



Elections régionales et départementales

A noter dans vos agendas : prévues initialement en mars elles sont **reportées en juin 2021.**

Fibre au Vieux Chemin et en bord de Marne



Le réseau sem@fibre77 a accéléré son planning de déploiement de la fibre sur notre commune.

La société AXIANS en charge des travaux sera à l'œuvre à partir de la commune de Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux au début de 2021 et les branchements à l'habitant pourront se faire dans le courant du second semestre 2022.

La Mairie vous informe

Location de la Salle Polyvalente

ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

PROFESSIONNELS

Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

Droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le maire ou l'un de ses adjoints. Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie.

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue),
- occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

Accueil des Nouveaux Arrivants

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue. N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien :

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- ◆ 3 € la table,
- ◆ 1 € la chaise
- ◆ 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 30 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

Les locations ont été suspendues depuis mars 2020 et ne reprendront que lorsque le contexte sanitaire lié à la COVID-19 le permettra.

Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée 100 € pour une seule rotation vers la déchèterie.

Déplacement du D.A.E.

Il est dorénavant fixé sur le mur de la mairie, près de l'école. L'utilisation d'un **D.A.E. Défibrillateur Automatisé Externe** dans les 4 premières minutes après l'arrêt cardiaque permet le plus souvent de faire repartir le cœur et **augmente les chances de survie, sans séquelle, à plus de 75 %.**

A FAIRE : Immédiatement appeler le 112 puis commencer la réanimation pendant que quelqu'un va chercher au plus vite le D.A.E.

Il est très facile à utiliser grâce aux pictogrammes et aux instructions vocales qu'il dispense.

En France, 46 000 personnes sont victimes d'arrêts cardiaques et les secours mettent souvent plus de 10 minutes à arriver sur les lieux.



CMJ Conseil Municipal des Jeunes

Nous avons aujourd'hui **7 candidats** prêts à agir. C'est avec le cœur lourd que nous avons pris la décision de reporter les élections de ce conseil municipal des jeunes. Nous nous faisons une joie d'organiser cet évènement mais nous ne pouvons prendre le risque de les exposer en cette période de crise sanitaire.

C'est donc avec confiance et motivation que nous leur donnons **rendez-vous en 2021.**

Nous comptons sur eux et nous restons motivés et solidaires.

La Mairie vous informe

Commémoration du 11 Novembre

En raison des mesures sanitaires la cérémonie a été réduite avec uniquement la présence de l'exécutif et trois musiciens de la fanfare de Bernard Mesnil ont ponctué en musique les différents moments de la cérémonie. M. le Maire et ses adjoints ont rendu hommage aux Armentériens Morts pour la France et aux militaires décédés cette année. Ils ont déposé une gerbe au Monument aux Morts.



Colis Gourmands pour nos aînés

Les mesures sanitaires ne nous permettant pas d'organiser, comme tous les ans, un repas pour nos aînés; en remplacement, nous leur avons offert début janvier 2021 un beau colis gourmand.



Travaux à la Mairie

D'importants travaux initiés par la précédente mandature ont été réalisés à la mairie et autour avec :

- le remplacement des portes et des fenêtres,
- la création du SAS,
- l'aménagement paysager du parvis,
- l'aménagement d'un parking arboré de 9 places.
- La création d'un nouvel abribus à l'angle de la rue du Chef de Ville et de l'allée Dardenne.

Le montant total des investissements est de 195 K€. subventionnés à 66%.



Cet été un nouveau toboggan a été installé dans le parc de la Maison des Associations.

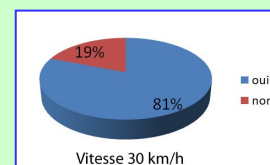
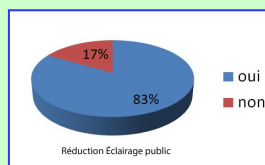


Enquêtes

Chiffres :

Environ 200 réponses dans la boîte aux lettres et par courriel. Des habitants de toutes les rues ont répondu. Certaines rues semblent plus dangereuses que les autres en raison d'une vitesse excessive, du non respect des autres automobilistes, ou même des panneaux existants.

Synthèse



Pour un passage à 30 km à l'heure : 81%
Pour la réduction d'une heure de l'éclairage public : 83%

En attendant l'application de la limitation de vitesse nous demandons à tous de respecter le code de la route et même de ralentir.

L'éclairage public n'a pas été coupé ces deux derniers mois tout d'abord pour sécuriser les travaux sur la chaussée devant la mairie, ensuite, comme tous les ans, pour les illuminations de Noël.

Dès le 11 janvier, l'éclairage public cessera de fonctionner de 23 h à 5 h du matin.

Bibliothèque

Plus qu'un geste, plus qu'une bonne action...

Une véritable main tendue pour la culture !!!

Le Comité d'Entreprise du Crédit Agricole de Meaux nous a offert sa bibliothèque qui ne pouvait être déménagée dans ses nouveaux locaux.

Nous les en remercions chaleureusement.

Imaginez ! **Près de 8000 livres** de tous les genres littéraires dont un nombre conséquent de BD et d'albums jeunesse qui viennent compléter le fonds de l'ancienne bibliothèque municipale. Sans oublier un linéaire de 20 mètres de rayonnages métalliques en très bon état.

Un ensemble qui constituera **notre future bibliothèque au 1er étage de la Maison Des Associations** (une fois les travaux d'aménagement réalisés...).

Une association se montera très bientôt pour en gérer le fonctionnement.



Volontaires : faites-vous connaître

Appel à votre Civisme

➤ Règles de stationnement

Les rues nouvellement refaites possèdent toutes un trottoir étudié pour le déplacement des PMR (personnes à mobilité réduite). Ces trottoirs sont revêtus de béton désactivé, revêtement qui permet un déplacement aisé notamment des poussettes.

Le stationnement des véhicules sur ces trottoirs est strictement interdit car il oblige les piétons à cheminer sur la chaussée.

Les places de stationnement sont nombreuses dans le village et les parkings ne sont jamais très loin.

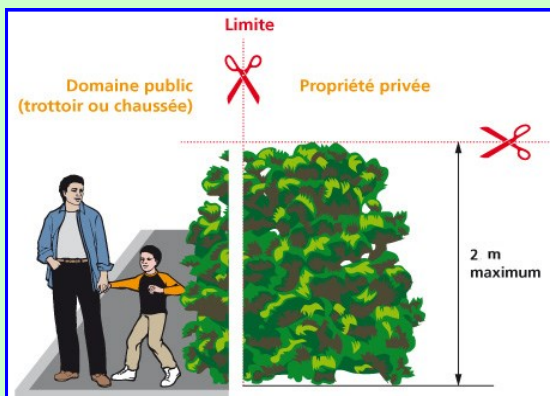
Peut-être avez-vous déjà eu un petit papillon sur votre pare-brise vous demandant de vous garer correctement ; la gendarmerie a été sollicitée et pourrait dresser des PV aux réfractaires.

➤ Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire ou locataire est responsable de l'entretien des trottoirs devant son domicile : ramassage des feuilles, désherbage, nettoyage de la neige et du verglas l'hiver.

Si une personne tombe ou se blesse devant chez vous, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre.

De même vous devez élaguer toute branche et arbuste qui déborde sur la voie publique. Dans le cas, où cette règle ne serait pas respectée, la Mairie se verrait contrainte de faire les travaux au nom du propriétaire et bien sûr **aux frais de celui-ci.**



Message de nos postiers

«Afin de faciliter la distribution du courrier veuillez ne pas placer votre poubelle devant votre boîte aux lettres.»



➤ Circulation dans le village

Rappel du code de la route : **lorsqu'un obstacle (chicane) est sur la chaussée et que vous devez emprunter la voie inverse de circulation (la voie de gauche) vous devez laisser la priorité aux véhicules venant en face.**

Exemple : cette voiture face à la chicane doit laisser la priorité à tout véhicule venant en sens inverse.



RAPPEL : Une zone de rencontre a été mise en place autour de l'Église et au début de la rue des Vignettes.

Cet ensemble de voies est un lieu où les **piétons ont la priorité absolue** et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. **La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.**

➤ Propreté du village

Stop aux déjections canines.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les excréments de leur animal même sur les trottoirs engazonnés ; c'est devenu un cauchemar pour les usagers.



Des panneaux ont été posés dans les rues et des sacs sont maintenant à votre disposition sur 2 canisettes implantées près des écoles, faites en bon usage.

Dans certaines rues ces incivilités n'ont pas cessé.

Stop aux autres déchets

Papiers, canettes, mégots ne sont pas des éléments décoratifs, **ne faites pas dans la rue ce que vous ne feriez pas chez vous !!!**



C'est avant tout une mesure d'hygiène publique.

N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O.

<http://www.paysdelourcq.fr/accueil>

et

l'Office du Tourisme

<http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>

VIE ASSOCIATIVE

C.P.A. Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : **Eric LEBLACHER**

☎ : 06 15 15 47 28



Nous avons dû annuler des événements comme "l'Armentéroise by night", mais nous avons pu en organiser quelques autres dans le respect des consignes sanitaires.

Mercredi 29 septembre : une marche nocturne dont les frais d'inscription étaient entièrement destinés à l'association "Vaincre la Mucoviscidose" dans le cadre des "Virades de l'Espoir".

Un moment de partage, d'activité physique à travers rues, chemins et sentiers de notre village.



Le départ fut donné par Vincent Carré et

Martine Bullo, Vice-Présidente du conseil départemental de Seine-et-Marne.

Grâce à la disponibilité, la bienveillance et l'intérêt des participants, **248 € ont été collectés.**

Mardi 15 octobre : Opération "Mets tes baskets et bats la maladie" pour ELA.

Tous les élèves des écoles, de la PS maternelle au niveau CM2, ont d'abord participé à un grand relais solidaire par équipe de 2 : un enfant de maternelle était associé à un enfant du niveau élémentaire, chacun a symboliquement prêté ses jambes pour les enfants qui ne le peuvent plus.

Ensuite, les élèves de CE2 CM1 CM2 ont participé à la dictée ELA. Suivant les niveaux scolaires, chacun a écrit tout ou partie du texte de Karine Tuil « le pouvoir des mots » ; puis un temps d'échange a permis à chacun de se présenter, d'écouter les enfants, de parler d'ELA, d'expliquer ce que sont les maladies leuco dystrophiques.

Chaque enfant a reçu un diplôme signé de Zinédine Zidane, parrain de l'association, pour le remercier de sa participation.

Mardi 15 décembre a eu lieu le **cross scolaire en faveur des Restos du Cœur** auquel ont participé 97 élèves du niveau PS maternelle au niveau CM2, avec l'appui du corps enseignant.

Les enfants ont été exemplaires durant la matinée où 8 épreuves se sont succédées, sous le regard complice de leurs camarades et de leurs supporters.

Une collecte de denrées en faveur des Restos du Cœur a été organisée, les parents y ont massivement répondu.



A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville

Président : **Castel JEAN**

☎ : 01 64 35 41 71



Cette année, pour notre exposition, nous avons donné rendez-vous aux étoiles.

Les étoiles étaient au rendez-vous, comme d'habitude, mais pas nous. Pourquoi ? La COVID-19 qui nous empoisonne la vie depuis près d'un an.

Elle nous a empêché d'aller visiter le Nord, les corons, Bruges et d'autres lieux culturels.

Mais dès que la COVID nous lâchera nous rattraperons le temps perdu.

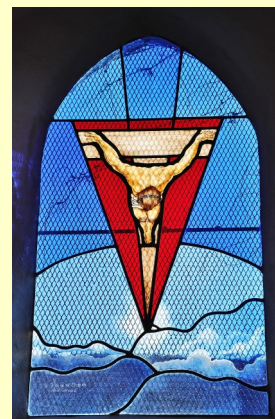
Rendez-vous le dernier week-end de mai pour l'expo.

Nouveau Vitrail dans l'église

Simone Bailleux, la doyenne de notre village,

offre un nouveau vitrail à notre Eglise.

Cette œuvre, achevée en 2015, a enfin trouvé sa place grâce à l'Association « Les Vitraux de l'Arbalète » qui l'a installée en novembre.



Depuis de nombreuses années Madame Bailleux œuvre à l'enrichissement de notre patrimoine.

Nous la remercions de tout cœur pour sa générosité.

Les quatre vitraux ci-dessous, installés depuis plusieurs années, permettent de magnifiques jeux de lumière lors des offices ou des concerts donnés dans l'église.



Vous êtes artiste vous désirez que nous fassions connaître votre passion, contactez la mairie.



VIE ASSOCIATIVE

A.L.F. Association des Loisirs en Famille

18 rue des Sarments

Président : M. Jean Pierre Bouillot

☎ : 06 73 47 57 30

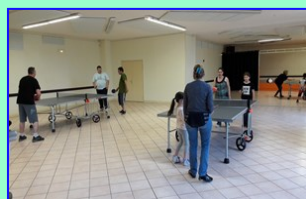
Cotisation annuelle : 22 € pour la famille



Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance pour la saison 2020/2021.

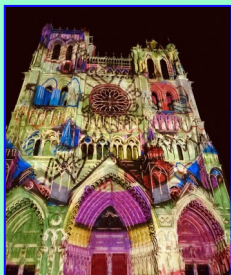
Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, dans une ambiance sympathique et familiale. En plus des activités récurrentes nous proposons des sorties très subventionnées.

A cause de la COVID-19, nous avons dû déprogrammer un certain nombre de nos activités et manifestations.



Activités récurrentes annuelles

	PILOTE	JOUR	HORAIRE	LIEU
MARCHE maxi 10 kms	PAUL	Mardi	13 h 30	Selon planning de Paul
PING-PONG	GAEL	mer, et vend,	20 h	Salle des Fêtes - SDF
YOGA	ERIC	Mercredi	19 h-20 h	MDA ou SDF
RANDONNEE	PAUL	Dimanche	1 fois/mois	15 à 20 kms
PETANQUE ou JEUX DE SOCIETE	CHRISTIAN	Jeu di	14 h	Parking de l'Eglise. Si mauvais temps & l'hiver à la Mda
JARDINS	PAUL	Samedi	14 h	2 fois/an



Si la situation sanitaire le permet, tout en respectant les gestes barrières, voici un aperçu de ce qui vous attend au 1er quadrimestre : un concours de belote, un tournoi de tarot, la brocante. Le troc aux plantes le 1^{er} Mai, une sortie en car aux Hortillonnages d'AMIENS le 27 juin.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2021.

Prenez soin de vous.

BojaFitness

Ce petit message pour vous dire que l'on ne vous oublie pas. C'est dur de prévoir l'avenir et de vous donner une date de retour mais on reste positif et plein d'espoir.

L'espoir de pouvoir vous retrouver tous à la salle et de partager de nouveau l'esprit sportif qui nous anime.

Nous restons présents sur Zoom alors n'hésitez pas à nous rejoindre si vous le souhaitez.

Prenez soin de vous et de vos proches en 2021 et nous l'espérons, à très bientôt.



A.A.B Les Amis d'Armentières-en-Brie

3 rue de Meaux

Présidente : Mme Annis BULTEL

☎ : 01 64 35 50 40



Depuis 9 mois, notre club est à l'arrêt et compte-tenu de la situation sanitaire, nous sommes dans l'incapacité de prévoir une reprise normale ou partielle des activités à ce jour.

En 2021, lors de la réouverture du club, lorsque cela ne présentera plus de danger, nous tiendrons notre assemblée générale et ce le plus tôt possible.

ALEA Association Les Enfants d'Augustin

5 rue du Pressoir

Présidente : Céline CALLEGARI

☎ : 06 21 22 84 46



La situation sanitaire ne nous a pas permis de faire nos traditionnels événements : le carnaval, la fête de l'été, la vente de muguet, Halloween, la bourse aux jouets, la fête de Noël sans oublier la soirée dansante.

C'est le cœur lourd que nous avons dû tout arrêter mais, on le sait c'est pour le bien de tous.

Nous espérons pouvoir rapidement vous proposer à nouveau tous ces moments festifs qui mettent des étoiles dans les yeux des enfants.

Nous gardons notre motivation et avons hâte de vous revoir.



Carpat & Co

Groupe Musical Local Associatif composé d'une Chanteuse « CARO », d'un guitariste harmoniciste chanteur « PATRICK », d'un bassiste « JONATHAN » et d'un batteur « ALAIN ». Bientôt PAUL guitariste, nous rejoindra.

Notre dernière soirée, sous forme d'un dîner concert, a été organisée samedi 7 mars 2020. Ce fut un grand moment de convivialité, partagé par 120 personnes autour d'une paëlla géante, cuisinée sur place.

Afin de renouveler cette soirée mémorable, nous organiserons un nouvel événement festif, sous forme de dîner concert, à la Salle des Fêtes d'Armentières-en-Brie, réservée pour l'occasion samedi 26 juin 2021 en espérant que la situation sanitaire ne nous privera pas de ce moment de partage musical, avec la participation du Groupe HERBY MUSIC qui était parmi nous l'année dernière.

Nous comptons sur vous, pour un retour à la vie, en Musique.



Infos pratiques d'ici et d'ailleurs



Marché Villageois

semi-nocturne de 16 heures à 20 heures
Parc de la Maison des Associations (MDA)
Entrée piétonne rue des Vignettes et rue de Tancrou
Parkings : rues de Tancrou, des Vignettes, de l'Église

Calendrier 2021

Chaque 1^{er} MARDI :

Génial!



Le marché c'est futé !...

5 JANVIER
2 FÉVRIER
2 MARS
6 AVRIL
4 MAI
1 JUIN
6 JUILLET
3 AOÛT
7 SEPTEMBRE
5 OCTOBRE
2 NOVEMBRE
7 DÉCEMBRE

IPHS - © DW 2019

Collecte des déchets ménagers

Ne sortir les bacs que la veille au soir

➤ Les déchets recyclables

Ils ne sont à mettre que dans les **bacs bleus ou jaunes** et ne concernent que :

Les emballages en plastique, en métal, les papiers et cartons (en vrac) et même les dosettes de café.

Ne sont pas recyclables :

Le verre cassé, le miroir, la vaisselle.

Collecte les semaines impaires le lundi matin :

11 et 25 janv. / 8 et 22 février / 8 et 22 mars / 5 et 19 avril / 3, 17 et 31 mai / 14 et 28 juin.

➤ Les ordures résiduelles en bac marron

Ramassage tous les vendredis matin

➤ Les extra-ménagers

Mercredi 17 mars

Les déchets verts ne doivent ni être déposés dans ces bacs ni être brûlés mais emmenés en déchèterie ou mis en compost.

Déchèterie d'Ocquerre

Horaires d'hiver jusqu'au 29 février

L'été fermeture à 18h et le vendredi ouvert aussi de 9 à 12h

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h
Mardi	09 h - 12 h
Jeudi	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 17 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 17 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Toutes les déchèteries du SMITOM sont accessibles aux détenteurs de la carte du SMITOM.

Le saviez-vous ?



Les antennes 4G sont des antennes relais qui ont été créées afin de permettre aux personnes d'avoir un accès de bonne qualité et surtout sans coupure aux réseaux des opérateurs de téléphonie mobile.

En 2020, on compte 73 535 antennes sur le territoire français.

Il existe différentes sortes d'antennes, **celle d'Armentières-en-Brie est de type macrocellulaire 4G et appartient à l'opérateur Free.**

Son fonctionnement est très simple.

En effet, pour couvrir une zone bien précise, elle rayonne de manière horizontale et verticale sur une portée pouvant aller jusqu'à 10 kilomètres.

Les données issues de la recherche expérimentale disponibles n'indiquent pas d'effets sanitaires à court terme ni à long terme de l'exposition aux radiofréquences.

Les mesures de champs électromagnétiques réalisées sur notre commune par l'agence nationale des fréquences sont toutes en-dessous des valeurs limites.

Le loyer dû par Free à la commune s'élève à 6 000 € par an.

Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**



7 h à 20 h

les jours de semaine

9 h à 12 h et 15 h à 19 h

le samedi

10 h à 12 h

le dimanche et les jours fériés

Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation.

Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq au moins**

48 h avant votre départ, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles régulières seront organisées pour **surveiller** votre domicile.



Dépôt légal à parution : 1^{er} semestre 2021

Imprimé par Aire de Repro de Quincy Voisins

Directeur de la publication : Vincent CARRÉ

Comité de rédaction : Geneviève BORAWSKI, Vincent CARRÉ, Nicole ROSSI

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos Insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraires à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Crédits photos : V.CARRE; G.DEVISMES, M. KALENSKY, E. LEBLACHER, N. ROSSI.